

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 9 avril 2015

Pour le Président, le Vice-Président : M. PRIBETICH

Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 2 avril 2015

Publié le 10 avril 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 55

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 16

SCRUTIN : POUR : 71

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

#### Membres présents :

M. Pierre PRIBETICH	Mme Christine MARTIN	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean ESMONIN	Mme Danielle JUBAN	Mme Florence LUCISANO
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Lê Chinh AVENA	M. Jean DUBUET
M. Rémi DETANG	Mme Hélène ROY	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Catherine HERVIEU	M. Georges MAGLICA	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. José ALMEIDA	M. Joël MEKHANTAR	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Frédéric FAVERJON	M. Jean-Yves PIAN	Mme Corinne PIOMBINO
M. Dominique GRIMPRET	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Louis DUMONT
M. Michel ROTGER	Mme Anne ERSCHENS	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Chantal OUTHIER	M. Dominique SARTOR
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Emmanuel BICHOT	Mme Anaïs BLANC
M. André GERVAIS	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Damien THIEULEUX
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Sandrine RICHARD	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Charles ROZOY	M. Thierry FALCONNET	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Claude GIRARD	Mme Claudine DAL MOLIN	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Patrick MOREAU	Mme Louise BORSATO	M. Cyril GAUCHER.
M. Abderrahim BAKA	M. Louis LEGRAND	
Mme Stéphanie MODDE	M. Patrick ORSOLA	

#### Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Alain MILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mme Chantal TROUWBORST	M. Patrick CHAPUIS pouvoir à M. Michel ROTGER
M. Laurent BOURGUIGNAT	M. François DESEILLE pouvoir à M. Charles ROZOY
Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
M. François HELIE	M. Didier MARTIN pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Roland PONSAA	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD
M. François NOWOTNY	M. François REBSAMEN pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Gaston FOUCHERES	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Georges MAGLICA
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
	Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Mme Christine MARTIN
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Anne ERSCHENS
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Patrick MOREAU
	Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Philippe MOREL pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Abderrahim BAKA.

---

**OBJET : CULTURE ET SPORTS**

**Piscine olympique et salle d'escalade Cime Altitude 245 - Contrat de délégation de service public - Avenant n°1**

Par délibération du 18 septembre 2014, le Conseil Communautaire a approuvé le choix de l'UCPA Association comme délégataire de l'exploitation de la piscine olympique et de la salle d'escalade Cime Altitude 245.

Le délégataire a mandaté l'EURL Loisirs Sportifs 21 (LS 21) pour se substituer à lui dans tous ses droits et obligations nés de l'exécution du contrat de délégation de service public notifié le 27 octobre 2014.

Or, dans le cadre de la réorganisation de ses activités, l'UCPA a souhaité procéder à la séparation de ses activités vacances sportives et loisirs sportifs.

A cet effet, a été approuvée par une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 16 octobre 2014, la création d'une entité associative dédiée aux activités loisirs, « UCPA Sport Loisirs », devant recevoir la branche complète et autonome d'activités loisirs anciennement exercée au sein de l'UCPA.

Cette branche autonome et complète d'activités loisirs comprend l'intégralité des titres de la société UCPA Sport Loisirs SAS, dont le siège social est sis 14 rue Rémy Dumoncel à Paris (75 014), au capital de 1 905 000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 352 902 035, détenant elle-même l'intégralité des titres de l'entité délégataire, l'EURL Loisirs Sportifs 21 (LS 21).

Cette même assemblée générale extraordinaire a voté le changement de dénomination sociale de l'UCPA pour adopter celle d'UCPA Sport Vacances.

Une assemblée générale constitutive de l'Association « UCPA Sport Loisirs » s'est également tenue le 16 octobre 2014 et a approuvé et accepté de recevoir ledit apport.

Les entités associatives « UCPA Sport Vacances » et « UCPA Sport Loisirs » ont ainsi pour vocation de développer le projet commun de l'accessibilité du sport à tous, à travers leurs métiers respectifs, dans un cadre social, humaniste et laïc.

Dans ce contexte, il convient de donner l'agrément de la modification de l'actionnariat de l'entité mère de l'EURL Loisirs Sportifs 21 (LS 21), délégataire du contrat de délégation susvisé et de modifier, par avenant, le contrat de délégation de service public.

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **de donner** son agrément à la création de l'entité associative dédiée aux activités loisirs, « UCPA Sport Loisirs » ;
- **d'approuver** le projet d'avenant n°1 au contrat de délégation de service public pour l'exploitation de la piscine olympique et de la salle d'escalade Cime Altitude 245, annexé au présent rapport ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer l'avenant définitif ainsi que tout acte utile à intervenir pour son application.